

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2021

OBJET :

**Convention de gestion quadripartite
des jardins cultivés de Mouzimpré**

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n° 16

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 14 mai 2018, le conseil municipal a approuvé les termes de la convention de gestion des jardins cultivés de Mouzimpré avec l'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy et son règlement intérieur.

Or, l'association de gestion pour le fonctionnement du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy et la commune d'Essey-lès-Nancy ont décidé d'un commun accord de résilier cette convention et de confier cette gestion à l'association jardinot, domiciliée 9 quai de Seine, 93584 Saint Ouen cedex.

Pour ce faire, un projet de convention relatif à la mise à disposition des jardins cultivés de Mouzimpré sur le terrain cadastré AX 168 ainsi que leur gestion a été élaboré et proposé à l'association Jardinot.

En contrepartie de cette mise à disposition d'une parcelle cultivable, l'association Jardinot s'engage à faire respecter le règlement intérieur qui avait été précédemment accepté par le conseil municipal lors de sa séance du 14 mai 2018.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission « Transition écologique » en date du 17 2021, il est proposé au Conseil Municipal de :

- approuver les termes de la convention de gestion des jardins cultivés de Mouzimpré avec l'association Jardinot,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de gestion des jardins cultivés de Mouzimpré avec l'association Jardinot»,
- donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 1^{er} avril 2021.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	19 mars 2021
- Convocation distribuée le :	19 mars 2021
- Affichage du compte-rendu le :	02 avril 2021
- Affichage du procès-verbal le :	14 mai 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT,
M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjointes.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ,
MME BLONDELET, M. KOENIG,
M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME
MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. PERRI, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF,
Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. THOUVENIN à M. LAURENT
- MME HOUSSIN à MME MENZRI
- M. BOURGUIGNON à MME DEVOUGE
- M. EL JAOUHARI à MME BLONDELET

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Nadine CADET

Pour extrait

Michel BREUILLE,



